

MUNICIPALITE DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Bulletin #2

Avril 2017

« *L'esprit est comme un parachute, il ne fonctionne pas s'il n'est pas ouvert.* »

- Frank Zappa



CAMP DE JOUR ÉTÉ 2017

La municipalité offrira un service de camp de jour au Centre Récréatif cet été pour une durée de 9 semaines débutant le 26 juin.

Plus d'information sera distribué bientôt pour indiquer la période d'inscription et le coût.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2017

POUR LE CENTRE RÉCRÉATIF DE HEMMINGFORD

LE VENDREDI 28 AVRIL À 19:00

À LA SALLE DE CONFÉRENCE DU CENTRE RÉCRÉATIF (550 GOYETTE)

Venez en grand nombre et joignez-vous pour former un comité qui désire offrir des activités à la communauté de Hemmingford.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée que le Conseil statuera sur la demande suivante de dérogation mineure en vertu du règlement sur les dérogations mineures numéro 299 de la Municipalité du Village de Hemmingford à la séance spéciale du conseil suivante :

DATE : Mardi 25 avril 2017 à 19h

LIEU : la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, 505 rue Frontière, local 5, Hemmingford.

DEMANDE relative au 541, Goyette :

Le requérant s'adresse à la municipalité en vue de pouvoir construire deux (2) bâtiments dont la façade principale donnerait sur l'intérieur du terrain plutôt que d'être face à la rue tel que le prévoit le règlement de zonage numéro 293 et de créer deux (2) lots ayant respectivement un frontage d'environ 26,86 et 26,61 mètre alors que le règlement de lotissement numéro 294 prévoit un minimum de 30 mètres.

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Hemmingford ce 6 avril 2017.

Amélie Latendresse

Directrice générale et secrétaire-trésorière